

Qu'est ce qu'un SCOT ?

C'est le projet d'aménagement du territoire !

SCoT = Schéma de Cohérence Territoriale

Le SCoT est un document d'urbanisme qui organise l'aménagement et le développement du territoire pour les 10-15 années à venir. Il s'agit d'anticiper les évolutions du territoire, pour que les élus puissent définir leur projet d'avenir (en ayant pris connaissance des différentes trajectoires possibles).

Les choix effectués dans ce schéma ne seront pas figés dans le temps, les effets du SCoT sur le territoire devant être évalués tous les 6 ans.

Le SCoT permet de mettre en cohérence les politiques sectorielles existantes ou à venir s'appliquant sur le territoire.